



## **Appel de candidatures pour le Comité de suivi de la politique culturelle**

La Ville de Prévost est à la recherche de cinq (5) citoyens(nes) pour siéger sur le comité de suivi de la politique culturelle.

Le mandat du Comité de suivi de la politique culturelle est d'assurer sa mise en action ainsi que celle de son plan d'action et d'en mesurer les progrès. Les membres pourront faire des recommandations au conseil par rapport au développement culturel du territoire et à la mise à jour des actions selon l'évolution du milieu.

Le Comité de suivi de la politique culturelle comptera huit sièges : deux membres du conseil ainsi que d'un substitut au besoin, un membre du Service des loisirs et cinq personnes représentant divers secteurs culturels (arts visuels, arts de la scène, métiers d'art, littérature/bibliothèque, histoire/patrimoine). Comme il est souhaitable d'avoir une belle représentation du milieu, nous cherchons un membre dans chacune des catégories suivantes : artiste/artisan professionnel, représentant d'organisme culturel, représentant du secteur patrimonial, représentant de la relève, citoyen concerné et, finalement, travailleur culturel. Quatre rencontres de trois heures maximums sont prévues annuellement. La durée du mandat est normalement d'une durée de 2 ans, mais la moitié des postes seront d'une durée d'un an, pour ce premier mandat, pour assurer une alternance à chaque année et assurer la pérennité du comité tout en assurant sa stabilité.

Vous avez un intérêt pour la culture et vous souhaitez avoir un impact sur le développement culturel de Prévost ? Soumettez votre candidature en nous envoyant votre lettre de motivation et votre CV à [culture@ville.prevost.qc.ca](mailto:culture@ville.prevost.qc.ca) avant le 5 juillet 2026. Une première rencontre est prévue au plus tard en septembre.